

Michel DESTOT

*Isère (3^{ème} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen
puis Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen [J.O. du 27 juin 2007], devenu groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 12 juillet 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [J.O. du 28 juin 2007]

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs [J.O du 24 juillet 2007]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

RAPPEL AU RÈGLEMENT

Dénonce la réduction des prérogatives et des compétences des autorités organisatrices [1^{er} août 2007] (p. 2643)

DÉBATS

Projet de loi n° 101 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [30 juillet 2007] (p. 2457, 2501) ; [31 juillet 2007] (p. 2529)

Son intervention (p. 2483)

Thèmes :

Collectivités territoriales : prérogatives (p. 2483, 2484)

Politique sociale : dialogue social (p. 2483, 2484)

Transports ferroviaires : régions (p. 2483)

Transports ferroviaires : grèves (p. 2484)

Discussion des articles [31 juillet 2007] (p. 2530, 2568) ; [1^{er} août 2007] (p. 2637, 2657)

Article 1er (définition du champ d'application de la loi)

Son intervention (p. 2539)

Article 2 (négociation collective en vue d'organiser une procédure de prévention des conflits)

Son intervention (p. 2572)

Article 4 (dessertes prioritaires, plan de transport adapté et plan d'information des usagers)

Ses interventions (p. 2638 et s., 2649, 2658)

Son rappel au règlement (cf supra) [1^{er} août 2007] (p. 2643)